



78950 Gambais

Tunnels à crapauds cherchent financements

Des bénévoles militent pour la création d'un batracoduc, un tunnel pour faire traverser les crapauds, à Gambais.

Ils cherchent des partenaires pour financer ce projet à 56 000 euros.

Publié le : 08/04/2017 à 19:00



Dominique Robert et Nicole Meyer militent pour l'implantation d'un tunnel à crapauds à Gambais

Le batracoduc succèdera-t-il au bratracodrome ? La mortalité des crapauds, grenouilles et autres batraciens sur les routes est très importante au début du printemps, période de la reproduction. À Gambais par exemple, à la saison des amours, des centaines de spécimens traversent la départementale 112 pour pondre dans l'étang des Bruyères. Avant que les bénévoles de l'Association TErroir et NAture en Yvelines (Atena78) ne déploient leur batracodrome, beaucoup finissaient aplatis sous les roues des milliers de véhicules qui fréquentent cet axe chaque jour.

Capter 90 % du flux migratoire

Le **batracodrome** consiste à tendre des bâches au bord de la route pour empêcher les batraciens d'aller sur la voie, et à disposer des seaux le long de ces barrières pour les capturer. Un système ingénieux, mais qui nécessite la présence quotidienne de bénévoles pour assurer la traversée des animaux pris au piège. Depuis le lancement du dispositif, il y a neuf ans, le nombre de spécimens capturés, et probablement sauvés d'une mort atroce, ne cesse de croître. En 2016, ils étaient 1.800, contre 800 la première année.

Atena 78 milite donc pour l'aménagement d'un batracoduc sur la D112 : un tunnel creusé sous le bitume, permettant aux crapauds de passer d'un côté et de l'autre de la voie en toute sécurité. « Sur 140 mètres, nous installerions trois conduites qui capteraient 90 % du flux migratoire », affirme Dominique Robert, président d'Atena78. Cette implantation a fait l'objet d'études et de devis. La note serait de 56 000 euros. Une somme que l'association ne peut pas réunir. Elle cherche donc des partenaires financiers, comme cela a été le cas pour le batracoduc de Condé-sur-Vesgre, payé en partie par l'intercommunalité.

« Le conseil régional est d'accord pour en financer 70 %. L'Agence de l'eau Seine-Normandie est prête à mettre 80 % de la somme, précise Nicole Meyer, membre d'Atena78 et conseillère municipale à Gambais. Il faut maintenant trouver une collectivité, une association ou un organisme qui puisse compléter ».

Renaud Vilafranca